



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 19 octobre 2021

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ
- Hélène FOUCHER
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL
- Pierre NOUALHAGUET

**Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Abrogation partielle de la carte communale de Preures (62)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Verquigneul (62), suite à un recours gracieux

**Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Révision du PLU de Chaumont en Vexin (60)
- Révision du PLU d'Hénin Beaumont (62)

**Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Parc éolien du Champ Madame de la société NORDEX sur les communes de Rogny et Montigny-sous-Marle (02)

**Autres dossiers soumis à délibération**

Absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R. 122-21 du code de l'environnement

- Dans l'état des informations fournies par la DREAL, après examen de la liste des dossiers par la MRAe, il ne sera pas produit d'avis pour le projet de Reconquête du courant de la Motte à Dourges et Oignies (62)

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

*Néant*

**Autres dossiers**

*Néant*

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE